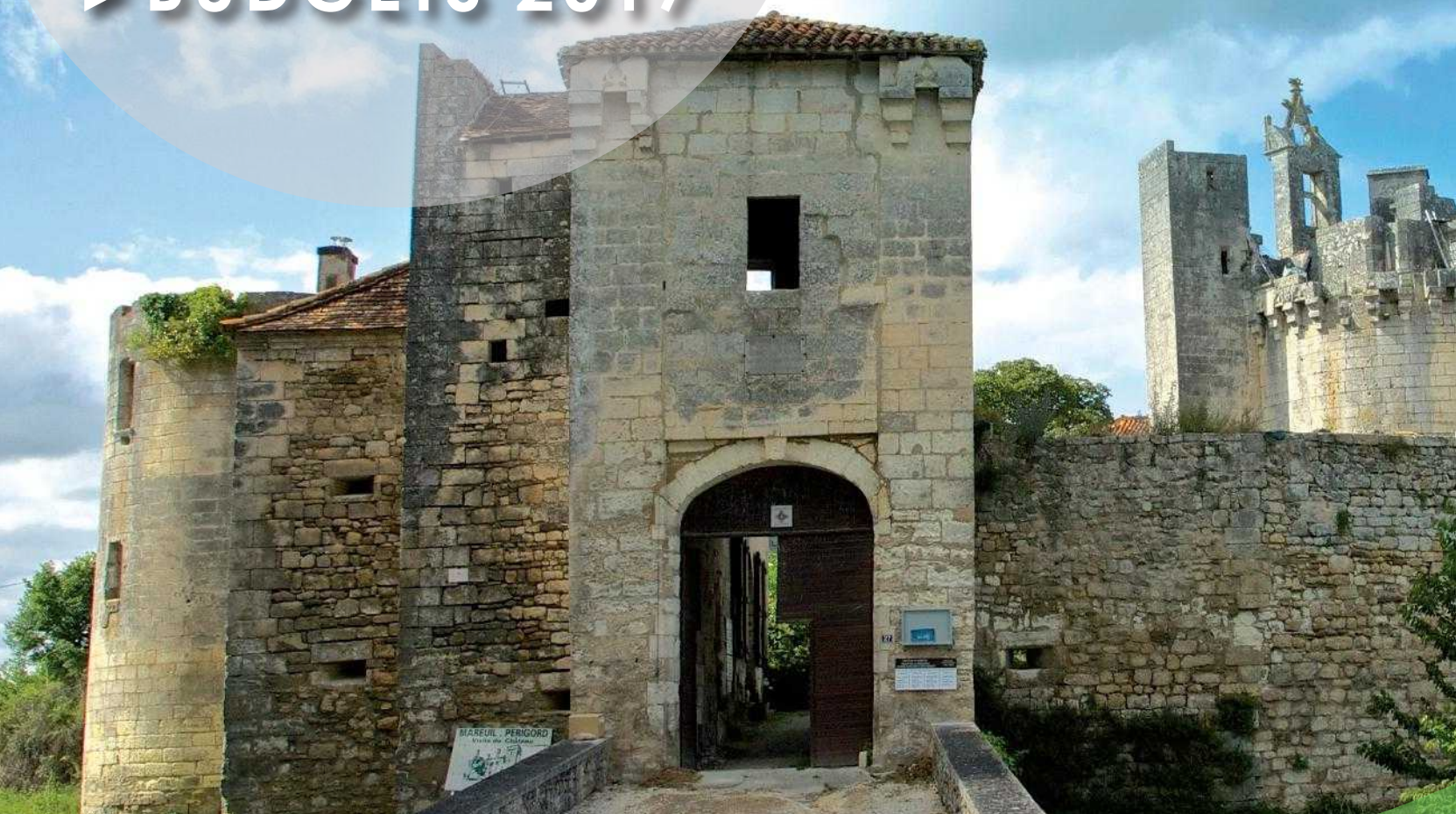


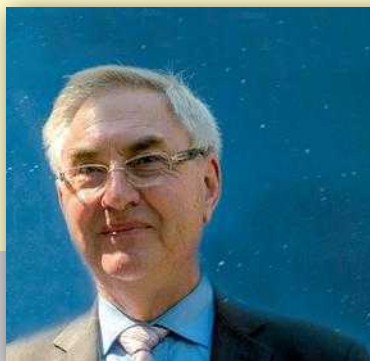
Communauté de communes Dronne et Belle

À LA UNE :

- ▶ ZOOM SUR LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE
- ▶ BUDGETS 2017



Le mot du Président



« En dépit de ce contexte budgétaire contraint, où les charges s'accroissent et les ressources se raréfient, nous n'avons pas augmenté la fiscalité des ménages en 2017. »

La communauté de communes Dronne et Belle (CCDB) que j'ai l'honneur de présider a trouvé son rythme de croisière après 3 ans d'existence.

Je tiens à remercier notre ancienne Directrice Générale des Services Danielle Dubuisson qui vient de faire valoir ses droits à la retraite pour son investissement et l'impulsion qu'elle a su donner à l'ensemble des services.

Aujourd'hui, avec notre nouvelle DGS, Annick Gazaille, que je remercie d'avoir accepté ce challenge, nous continuons d'assumer nos compétences et continuons d'avancer sur nos principaux projets d'investissement malgré la baisse continue des aides de l'État depuis trois ans (diminution cumulée de la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'environ 285 000 €).

En dépit de ce contexte budgétaire contraint, où les charges s'accroissent et les ressources se raréfient, nous n'avons pas augmenté la fiscalité des ménages en 2017.

En matière de santé, malgré les efforts et les démarches engagés par votre président, la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Mareuil en Périgord et le pôle de santé à Brantôme en Périgord sont toujours en attente de médecins.

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est entrée dans la phase « projet d'aménagement et de développement durables » (PADD). Nous continuerons à vous informer régulièrement par une lettre du PLUi.

En ce qui concerne les investissements, la CCDB a budgété encore cette année 800 000 € pour des travaux de voirie ainsi que 750 000 € pour l'aménagement des centres-bourgs de Cantillac, Saint-Pancrace, la Chapelle-Faucher et Biras.

Les aménagements de la Médiathèque et de l'Office de Tourisme communautaires à Bourdeilles pour un montant de 300 000 € HT sont quant à eux terminés.

La CCDB devient la structure de référence en matière d'aménagement du territoire et nous cherchons à

chaque fois l'efficacité technique et économique dans l'intérêt des administrés et usagers. Cela nous amène donc régulièrement à collaborer avec les communes et avec d'autres territoires ou structures.

Ainsi, les exemples non exhaustifs sont nombreux :

- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RR) est conduite avec la CC du Pays Nontronnais ;

- Le programme Territoire à énergie positive (TEPOS) dans lequel la CCDB a inscrit des actions est porté par le Parc naturel régional Périgord-Limousin ;

- Nos projets liés à l'énergie se réalisent en collaboration avec le SDE ;

- L'instruction des autorisations du droit des sols s'effectue avec les CC du Pays Ribéracois, du Pays de Lanouaille et des Marches du Périg'Or Limousin ;

- Des projets en termes de tourisme s'organisent en partenariat avec le Grand Périgueux ;

- Le projet de ressourcerie a pour but d'accompagner l'association du Tri-cycle enchanté dans ses démarches de développement ;

- La plateforme mobilité dont la CCDB assure la coordination avec le Pays Périgord Vert et tous les EPCI le constituant...

À la suite de la loi NOTRe, de nombreuses intercommunalités ont dû procéder à des réorganisations ces derniers mois du fait de fusions. La CCDB, quant à elle, à mi-mandat, prépare au mieux la prise de compétences nouvelles en matière de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), d'assainissement (collectif, non collectif et eaux pluviales) et d'eau potable.

Le conseil communautaire et moi-même avons toujours à cœur de travailler dans l'intérêt général, en rendant un service public de qualité, à des coûts maîtrisés tout en préservant notre qualité de vie.

Ainsi, votre Communauté de communes envisage son avenir de façon apaisée et sereine.

Le Président
Jean-Paul COUVY

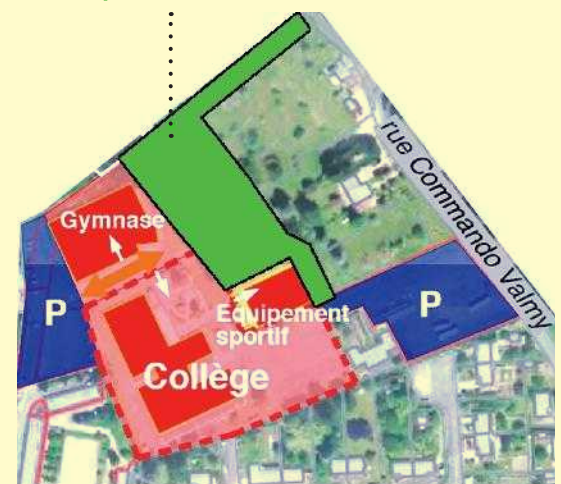
Le territoire en action

Projet de Pôle Enfance-Jeunesse

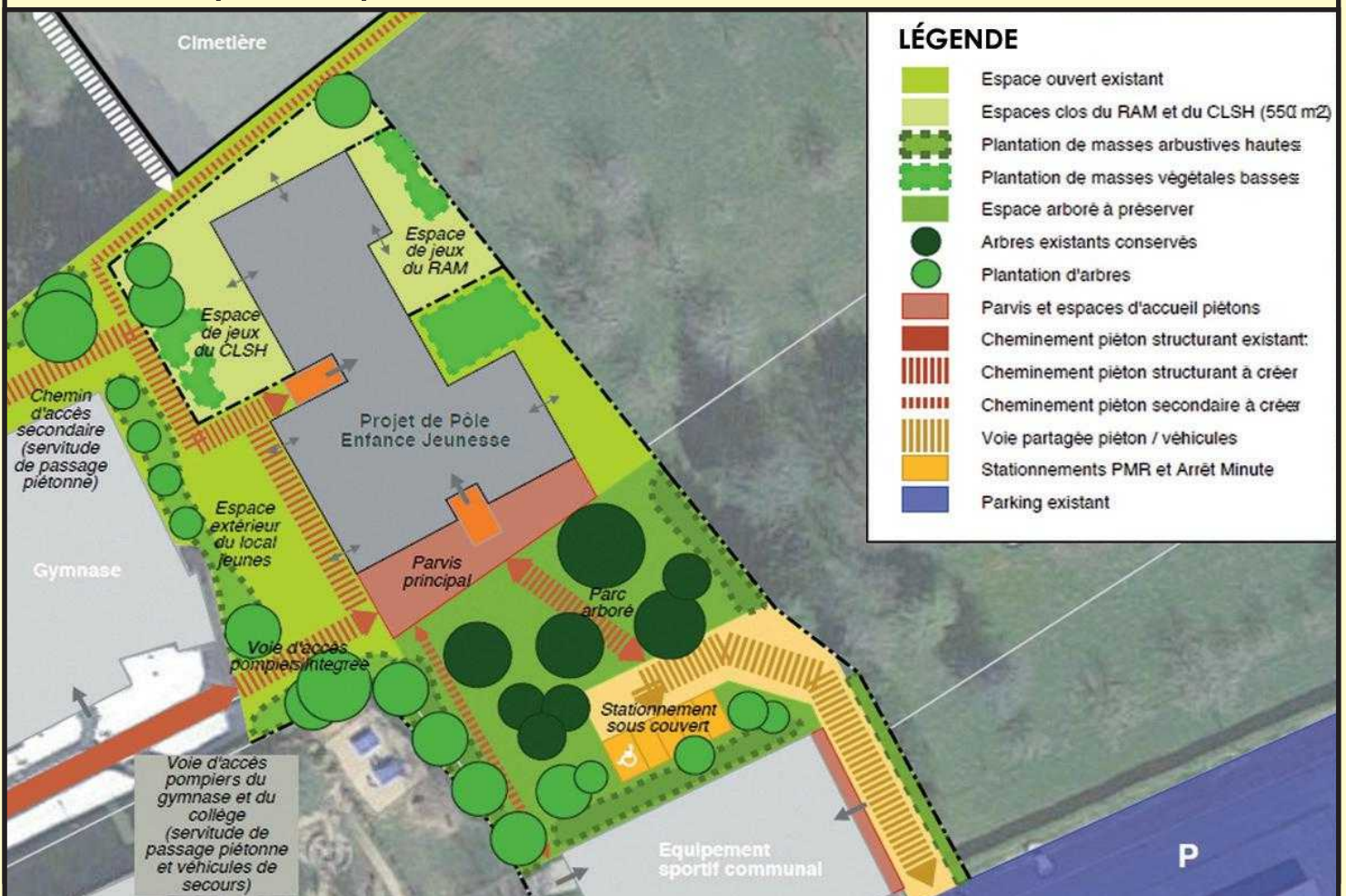


La Communauté de Communes Dronne et Belle souhaite renforcer l'offre de services liée à l'enfance et à la jeunesse par la construction d'un pôle à Brantôme en Périgord. Il regroupera l'Accueil de Loisirs, le Relais d'Assistantes Maternelles, l'accueil parents-enfants Boucle d'Or, l'Accueil Jeunes, le Point d'Information Jeunesse et l'Espace socio-culturel le Ruban Vert sur une surface totale de 701 m², avec des espaces extérieurs aménagés et sécurisés. Le projet de fonctionnement prévoit l'optimisation et la mutualisation des espaces. L'étude de faisabilité a été confiée à l'Agence Technique Départementale. Une première rencontre avec les partenaires potentiels s'est tenue au mois de mai et des réunions de travail ont été programmées pour définir les besoins de chacune des cinq structures qui seront regroupées dans le Pôle Enfance-Jeunesse. Le bâtiment sera implanté sur un terrain situé à côté du gymnase et du collège de Brantôme-en-Périgord.

Implantation du futur bâtiment



Première esquisse de plan du futur Pôle Enfance-Jeunesse





Projet de Ressourcerie

Active sur le territoire depuis plus de 10 ans, l'Association - Ressourcerie « le Tri-cycle enchanté » lutte contre le gaspillage en démontrant qu'il est possible de consommer autrement. Dans ce cadre, des animations de sensibilisation à l'environnement, ainsi que diverses actions écologiques, sont régulièrement mises en place.

La seconde activité du Tri-cycle enchanté consiste à collecter tous types d'objets réutilisables afin de réduire le volume de déchets potentiels, d'équiper des foyers à bas prix, et d'inciter à la réutilisation. Ces objets, devenant ainsi une ressource, sont ensuite valorisés pour être revendus dans différents sites.

Aujourd'hui, l'association souhaite diversifier son activité en expérimentant la création d'une activité de collecte et de valorisation de matériaux de construction et

développer son activité de réemploi, dans le cadre d'une collecte ambitieuse en déchèterie, de produits réutilisables.

Les locaux actuels ne permettant pas le développement de ce type d'activité, le Tri-cycle enchanté a fait appel à la communauté de communes Dronne et Belle (CCDB) afin de l'aider dans le déploiement de cette nouvelle dynamique.

La CCDB ayant la chance d'avoir sur son territoire l'association « le Tri-cycle enchanté » qui souhaite mettre en place un projet de ressourcerie, s'est alors engagée à soutenir le projet de l'association en cherchant des locaux adaptés à l'activité. Dans ce cadre, après avoir étudié la faisabilité du projet sur le site de Lombraud, à Brantôme-en-Périgord, elle a saisi l'opportunité d'acquérir les terrains et le bâtiment de l'ancienne entreprise SNOR, mise en liquidation.

Le positionnement géographique

du projet à Brantôme en Périgord est pertinent compte tenu du lieu d'origine de l'association, de la centralité de la commune par rapport au territoire communautaire et au bassin d'intervention de la ressourcerie (Pays Périgord Vert et Grand Périgueux).

L'ensemble des partenaires techniques et institutionnels (État, Europe, ADEME, Conseil Régional et Conseil Départemental) soutiennent unanimement ce projet de ressourcerie, qu'ils trouvent innovant au niveau régional, permettant d'envisager des travaux d'aménagement, puis une location à l'association exploitante de la ressourcerie.

L'intérêt de ce projet ne se limite pas à la réduction de déchets mais s'inscrit plus largement dans une démarche de développement durable en produisant des effets





socio-économiques très favorables localement. Il vient ainsi renforcer les initiatives communautaires.

En effet, le développement du projet permettra de créer des emplois sur le territoire, de professionnaliser, de pérenniser la structure associative, de permettre l'équipement de foyers à revenus modestes, mais aussi de répondre aux demandes croissantes de consommateurs et d'auto-constructeurs sur des produits bio-sourcés ou produits localement ou réemployés, de réduire sur le territoire le volume de déchets destinés à l'enfouissement.

Compte tenu du caractère exemplaire de ce projet que nous partageons avec le Tri-cycle enchanté, le Président et les élus communautaires souhaitent garantir une bonne intégration paysagère ainsi qu'une qualité architecturale. De plus, la CCDB veillera à s'assurer d'une très bonne efficacité énergétique sur les parties utilisées pour les bureaux et espaces communs.

L'activité de la ressourcerie devant débuter en 2019, l'année 2017 sera consacrée à la finalisation des plans de financement et au lancement des études de maîtrise d'œuvre, alors que le choix des entreprises et le démarrage des travaux se réaliserait en 2018.

LE MOT DU TRI-CYCLE ENCHANTÉ

Depuis plus de 10 ans, le Tri-cycle enchanté collecte les objets inutilisés (textile, mobilier, électroménager, vaisselle, décoration, culture...) des particuliers au travers de collecte sur rendez-vous, d'apports sur site ou de partenariats avec les déchèteries. En moyenne ce sont près de 100 tonnes annuelles qui transitent par la ressourcerie.

Ces objets sont ensuite triés, nettoyés, testés, réparés afin de leur rendre toute leur valeur, la priorité étant toujours donnée au réemploi et à la réutilisation. En dernier recours, les objets sont dirigés vers des filières de recyclage adéquates.

Sur la totalité des objets collectés, près de 90% trouvent une valorisation par le biais du réemploi ou du recyclage.

Le Tri-cycle enchanté développe également des actions de sensibilisation aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets (choix de consommation, entretien des objets, produits de seconde vie, tri, etc.) ainsi que plus largement sur l'ensemble des préoccupations sociales et environnementales.

Depuis 2006, l'association a ainsi pu créer 11 emplois, dont 3 en contrat à durée indéterminée en grande partie en s'appuyant sur les ressources liées à son activité : la vente d'objets sur les sites de Bourdeille (les mercredis et samedis après-midi), d'Agonac (au hangar de la Porte les samedis de 10h à 18h) et de Brantôme-en-Périgord (friperie « de l'un à l'autre » les mardis, mercredis, vendredis et samedis). L'association se finance aussi grâce à des prestations de services : location de toilettes sèches, débarras, animations...

Entre 2013 et 2014, l'association a pu bénéficier d'un accompagnement par un cabinet d'études spécialisé (CAP3C) afin d'étudier les possibilités de développement et de professionnalisation de la structure. Ce travail a abouti à la préfiguration d'un scénario de développement autour de la récupération de matériaux de construction et de la mise en place de collectes systématiques en déchèteries.

Le principal obstacle à la mise en œuvre de ce projet était de disposer d'un outil de travail adapté et correctement dimensionné, dans le cas présent un hangar. Nous avons naturellement sollicité la CCDB pour nous aider à trouver des financements et de nombreux partenaires institutionnels ont répondu favorablement. En effet, il apparaît que ce projet répond à de vraies problématiques modernes et concrètes de nos territoires, à savoir le traitement et la gestion des déchets réemployables et réutilisables.

De notre côté, en plus des loyers à verser pour le nouvel hangar, nous allons avoir des investissements à faire pour améliorer et professionnaliser l'activité aussi bien pour les collectes, le stockage, la création d'ateliers spécifiques de réparation etc. Nous pensons que nous atteindrons un rythme de fonctionnement normal (mais bien supérieur à aujourd'hui) d'ici 5 ans.

Nous sommes heureux que la collectivité nous aide à développer cet outil qu'est la Ressourcerie et en faisant circuler l'idée que tout en évitant un gâchis on peut améliorer notre environnement, rendre service à la population, créer des emplois non délocalisables et rendre notre territoire plus dynamique. Nos territoires ruraux ont besoin d'initiatives qui s'inspirent des richesses que nous avons sur le territoire.

**le Tri
cycle
enchanté**

Le Président, François GANIAYRE

Une nouvelle Médiathèque à Bourdeilles



Structure provisoire dans le club house du tennis.
Merci au club de nous avoir hébergés !

Longtemps située dans l'enceinte du groupe scolaire, la bibliothèque a élu domicile dans les locaux des Associations de l'été 2016 à l'été 2017, en attendant la fin des travaux de restructuration du bâtiment de la Mairie qu'elle intègrera à la rentrée.

C'est un espace culturel de proximité qui en 2016 comptait 152 inscrits pour un volume de 3 900 prêts.

HORAIRES D'OUVERTURE ACTUELS :

Mardi : 16h00 - 18h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00

Vendredi : 17h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h30

La nouvelle Médiathèque



Amis lecteurs, cinéphiles, internautes ou amateurs de jeux de société, nous vous donnons rendez-vous prochainement au 1^{er} étage du bâtiment rénové de la Mairie, dans des locaux de 90 m² adaptés à tous les publics. Petits et grands, vous y découvrirez l'univers des livres, de la musique et du multimédia, une proposition culturelle riche et variée à deux pas de chez vous.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver l'actualité du réseau de Lecture Dronne et Belle sur notre blog : <http://mediathequesdronneetbelle.jimdo.com> et également réserver des documents via le site de la BDP : <http://biblio.dordogne.fr>

Nous vous avons consulté par le biais d'une enquête pour mettre en place cette nouvelle structure et répondre à vos demandes. Ainsi, au-delà des livres à dévorer sans modération, des documents sonores et vidéos à écouter ou regarder en boucle, la nouvelle médiathèque vous offrira différents services qui en feront un lieu de vie culturelle et sociale. Internet permettra la recherche et la consultation la plus large de documents sur la toile, avec une aide à la navigation si besoin. Des animations y seront proposées périodiquement : expositions à thèmes, conférences, venues d'auteurs, conteurs...

Les collections permettront la consultation ou l'emprunt d'albums et romans « Jeunesse », de BD, de romans « adultes », de documentaires,



AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

d'ouvrages du fonds thématique occitan spécifique à Bourdeilles... La liste est loin d'être complète ! C'est aussi le lectorat qui la fera évoluer : les agents du service Culture seront heureux de répondre à vos demandes.

Animée par Valérie Etien, professionnelle du Livre, la Médiathèque de Bourdeilles s'enrichira du concours de bénévoles, anciens et futurs, formés par la Bibliothèque Départementale de Prêt.

La Médiathèque accueillera également les classes du territoire, les ateliers BB lecteurs ainsi que des publics ciblés (EHPAD, Prada...). Elle continuera selon le besoin d'accompagner les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ...

CONDITIONS DE PRÊT

Maillon du Réseau de Lecture Dronne et Belle, la Médiathèque est régie par les règles applicables à l'ensemble du territoire, notamment les modalités d'inscription et de prêt. Une carte de lecteur est délivrée à chaque personne souhaitant emprunter des documents : elle est gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile. (Une caution de 50 € est demandée **aux vacanciers**).

Cette carte permet d'emprunter des livres, CD audio, DVD, magazines, livres à écouter, jeux. Il est également possible de fréquenter la Médiathèque au gré de ses envies pour lire, rechercher des documents ou informations, jouer..., sans être inscrit.



| Type de documents | Emprunt maximum | Durée (en semaines) |
|-------------------|-----------------|---------------------|
| Livres | 15 | 4 |
| DVD | 1 | 2 |
| CD audio | 2 | 2 |
| Jeux de société | 1 | 2 |

Les autres Médiathèques - Bibliothèques du territoire

BRANTÔME-EN-PÉRIGORD

Mardi 9h00-12h00 | **Judi** 16h00-18h30 | **Vendredi** 8h30-12h00

Tél : 05.53.05.94.21

mediathequebrantome@dronneetbelle.fr

CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

| Horaires | Bibliothèque et Ludothèque | Multimédia |
|-----------------|------------------------------|------------------------------|
| Mardi | 16h00 - 18h00 | - |
| Mercredi | 9h00 - 12h00 13h00 - 18h00 | 9h00 - 12h00 13h00 - 18h00 |
| Judi | 13h00 - 17h00 | 14h00 - 17h00 |
| Vendredi | 9h00 - 12h00 17h00 - 19h00 | 17h00 - 19h00 |
| Samedi | 9h00 - 13h00 | 9h00 - 13h00 |

Tél : 05.53.03.68.50

mediathequechampagnac@dronneetbelle.fr

MAREUIL-EN-PÉRIGORD

Mardi 9h00-12h00 et 17h00-18h00 | **Mercredi** 15h00-18h30

Vendredi 8h30-10h30 et 17h00-18h00 | **Samedi** 9h00-12h30

Tél : 05.53.05.20.95

mediathequemareuil@dronneetbelle.fr

MONSEC

Samedi 14h30-17h00

Tél : 05.53.60.92.49

LES RELAIS LECTURE

BEAUSSAC - Mairie

Mardi, jeudi 13h30-17h | mercredi 9h-12h

Tél : 05.53.60.36.90

mairiedebeaussac@wanadoo.fr

EYVIRAT - Mairie

Mardi, jeudi 13h30-17h | mercredi 9h-12h

Tél : 05.53.60.36.90

LA CHAPELLE-FAUCHER - la Poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h40-16h20

samedi 9h10-11h50

Tél : 05.53.54.81.40

LA GONTERIE-BOULOUNEIX - Mairie

Lundi 9h-12h | mardi 14h-17h | vendredi 8h30-12h

Tél : 05.53.05.80.80

QUINSAC - Relais lecture

Mardi 14 h-16h | samedi 10 h-12h

Tél : 05.53.54.83.88

VILLARS - la Poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-11h45

Tél : 05.53.54.82.00



Le Blog des Médiathèques



Bibliothèque Départementale de Prêt

Qu'en est-il du très haut débit ?

« Depuis plusieurs années, la Communauté de communes adhère et participe régulièrement au Syndicat Mixte Périgord Numérique. »

Qu'est-ce que le Syndicat Mixte Périgord Numérique ?

Le Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) est un syndicat porté par le Conseil Départemental qui œuvre au déploiement du « Très Haut Débit » par le développement de la fibre optique sur le département de la Dordogne. Depuis plusieurs années, la communauté de communes adhère et participe régulièrement à ce Syndicat.



Qu'est-ce que le très haut débit ?

Le très haut débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

Le terme de débit désigne la quantité d'informations qu'un réseau permet de transférer en un temps donné. Il est exprimé en « bit », une unité de mesure de la quantité de données susceptible de circuler dans un réseau : en kilobits, mégabits ou gigabits selon le niveau du débit. Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données (documents, vidéos, musiques, etc.) est rapide.

Et en termes de fibre optique, où en sommes-nous ?

Véritable enjeu pour la compétitivité et le développement des territoires au même titre que l'ont été les réseaux d'eau et d'électricité au siècle dernier, l'Aménagement Numérique du Département permet l'accès des Périgourdins aux usages numériques de demain, dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, le télétravail, la culture et les loisirs, l'e-administration...

Avec le Très Haut Débit, le Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) construit les outils indispensables de développement dans ce monde connecté dans lequel les territoires devront créer de la valeur ajoutée.

Le calendrier de cette première phase de déploiement (2015-2020), s'appuie sur un budget de 168 millions d'euros prévus sur 5 ans. C'est le Syndicat Mixte Périgord Numérique qui porte cette phase opérationnelle du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique).



En attendant, quelles sont les solutions alternatives ?

Selon la situation de votre lieu d'habitation **deux solutions alternatives** pourraient éventuellement convenir.

La solution satellite :

Le coût de l'équipement et de l'installation individuelle est de 400€ à 500€ en moyenne et l'abonnement coûte de 30 à 80 €/mois.

Avantages :

- Disponibilité générale
- Pas de déploiement d'infrastructures, seule l'installation d'un équipement est nécessaire
- Subvention du CD24 à l'installation (200 €)

Inconvénients :

- Usage illimité contraint
- Connexion relativement lente



La solution faisceau Hertzien :

(dispositif qui permet la transmission de données par le biais d'ondes radios).

Avantages :

- Facilité de mise en place
- Convient aux secteurs isolés (zones vallonnées, etc...).
- Grande résistance aux aléas climatiques

Inconvénients :

- Dépendance à l'existence d'un émetteur haut débit à portée
- Dépendance de la topologie du point de réception
- Réseau peu déployé



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Bernard Bret, chargé de mission numérique au sein du Syndicat Mixte Périgord Numérique

05.53.02.59.54 - b.bret@dordogne.fr

LEXIQUE TECHNIQUE EN MATIÈRE DE HAUT DÉBIT

Fibre optique : câble composé de fils en verre (silice) de diamètre inférieur à celui d'un cheveu, qui permet le transport sous forme lumineuse de signaux analogiques ou numériques sur longue distance sans perte (traversée de l'Atlantique)

Réseau cuivre : réseau téléphonique classique de l'opérateur historique

FttH : « Fiber to the Home », Fibre jusqu'à l'abonné.

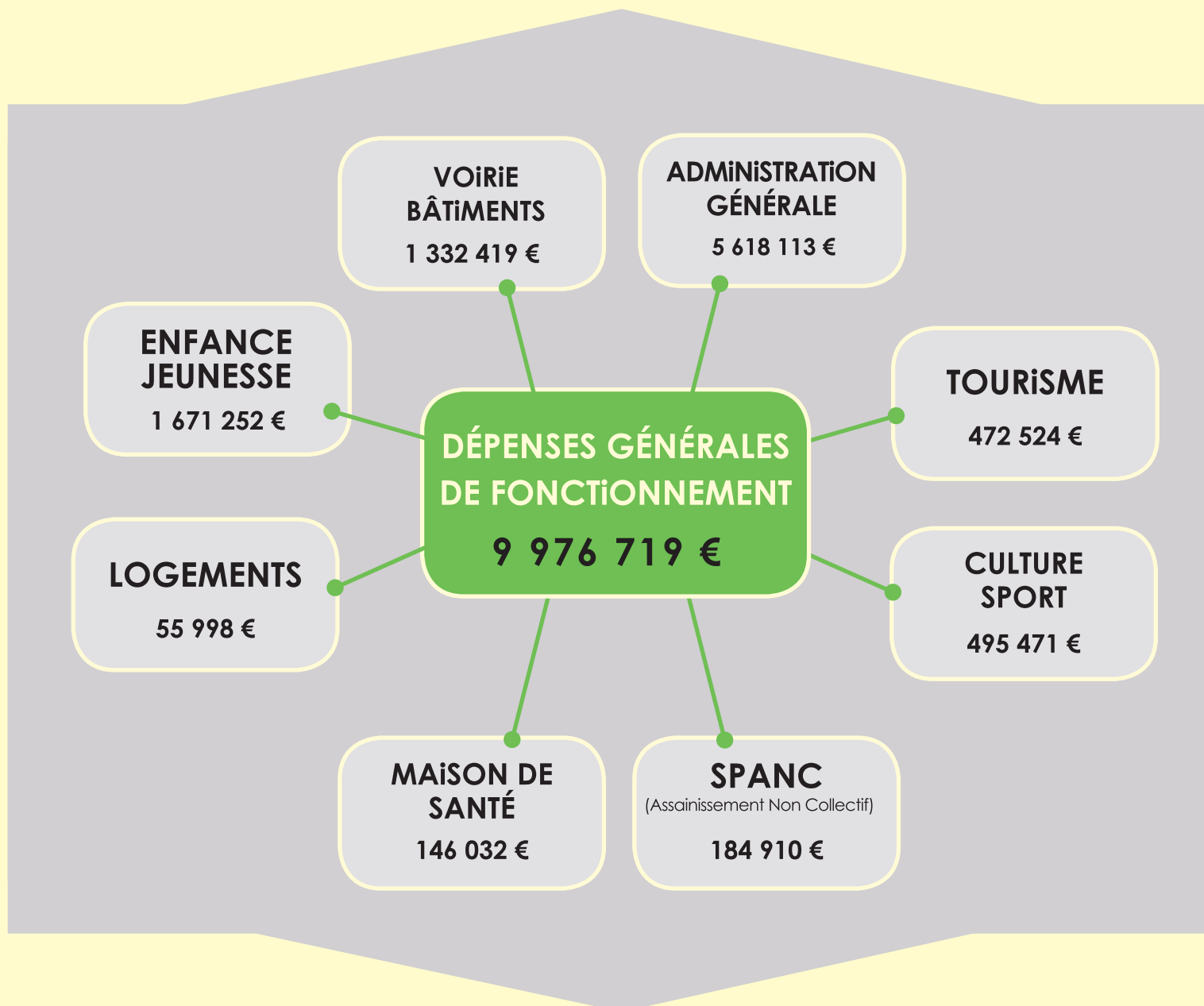
NRA : nœud de raccordement d'abonnés en zone d'ombre (appartient à la Dordogne/ SMPN)

Wi-Fi : réseau local hertzien sans fil à haut débit destiné aux liaisons d'équipements informatiques dans un cadre domestique ou professionnel.

SR : sous-répartiteur, répartit comme un peigne les lignes de cuivre. N'est pas alimenté en énergie, ne modifie pas le débit.

PRM : sous-répartiteur complété par une alimentation électrique et des composants électroniques permettant la montée en débit.

Budgets prévisionnels de fonctionnement 2017



Comment les dépenses de fonctionnement sont-elles financées ?

Impôts et taxes locales: 5 364 237€ | Dotations et subventions: 3 125 528€ | Ressources propres: 1 486 954€

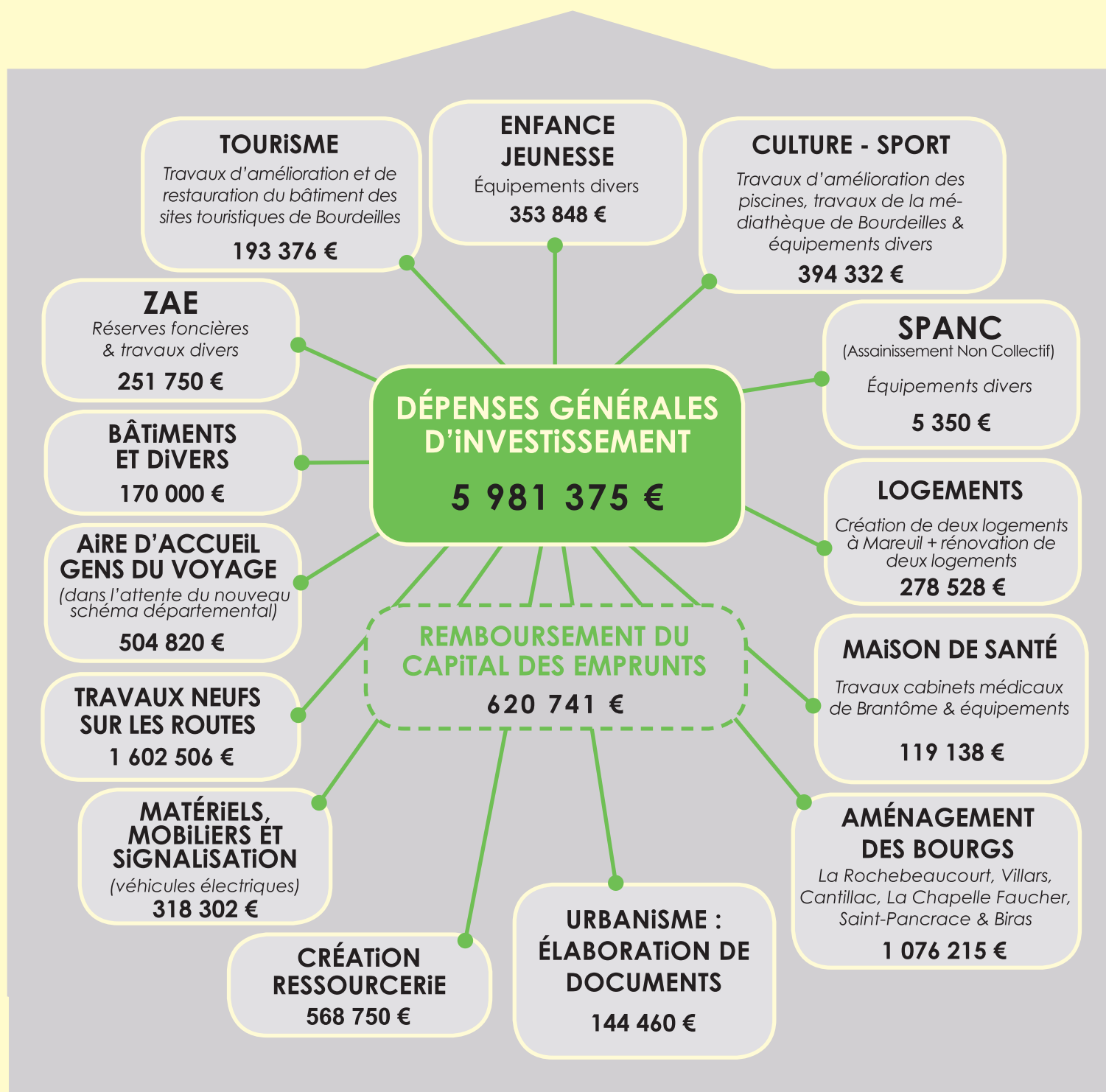
TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

- Taxe d'habitation** : 9,04%
- Taxe foncière (bâti)** : 2,62%
- Taxe foncière (non bâti)** : 12,24%
- Cotisation foncière des entreprises** : 24%

Des différences entre les taux votés par la communauté de communes et les taux figurant sur votre avis d'imposition peuvent apparaître. Les taux appliqués respectivement par les anciennes Communautés de communes n'étaient pas identiques. Dès la création de la Communauté de communes Dronne et Belle au 1^{er} janvier 2014 et comme le prévoit la loi, les taux ont été harmonisés par un lissage sur une durée de 12 ans.

Les investissements prévisionnels 2017

(restes à réaliser 2016 et programme d'opérations nouvelles)



Comment les dépenses d'investissement sont-elles financées ?

Ressources propres (dotation aux amortissements, autofinancement et cession de terrains) : 1 569 577 €

Subventions : 1 137 088 €

FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) : 863 587 €

Emprunts : 3 031 864 €

Zoom sur le Pôle Enfance-Jeunesse



CRÈCHE
RELAIS D'ASSITANTES MATERNELLES

pour les 0 - 6 ans

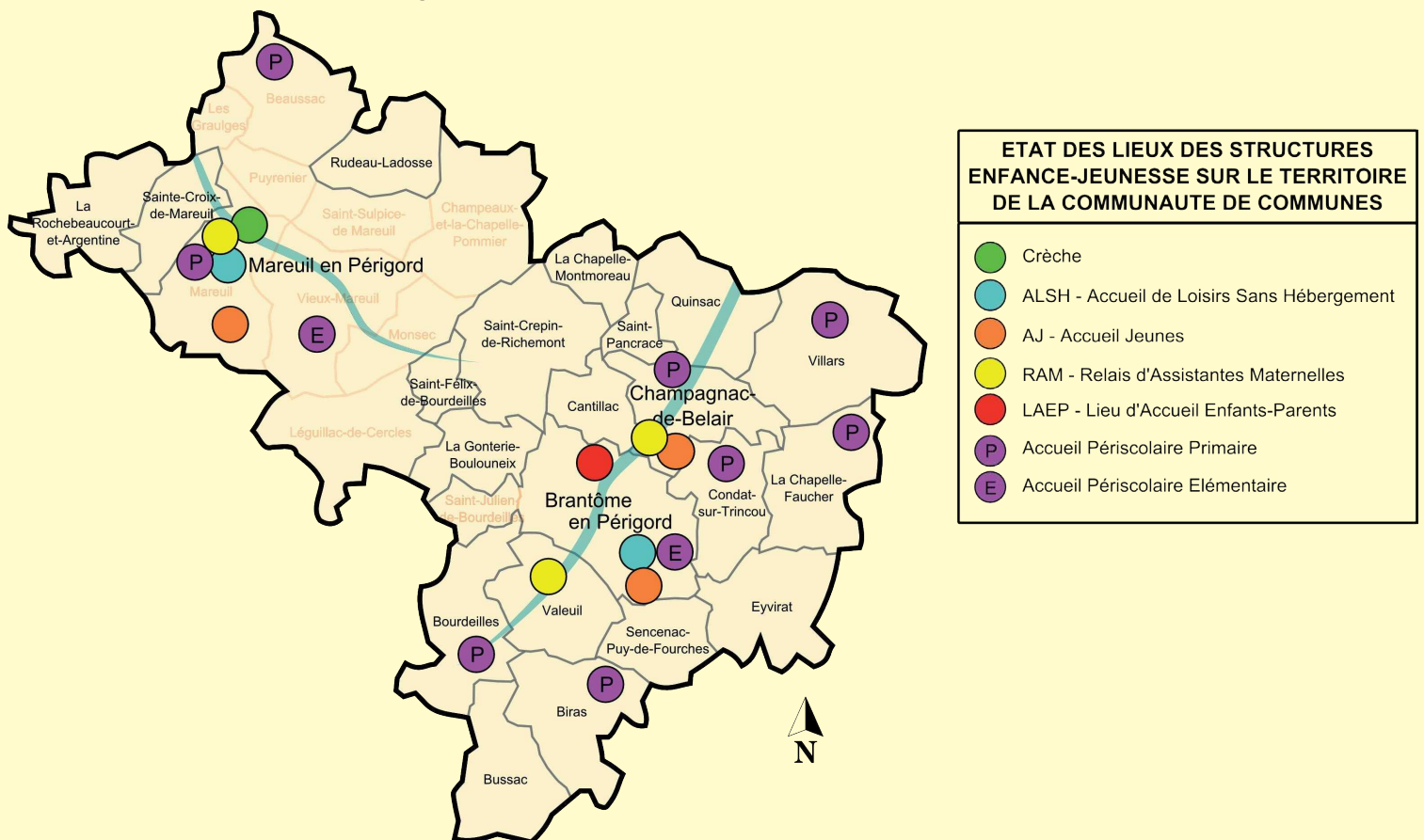
ACCUEILS DE LOISIRS
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

pour les 3 - 11 ans

ACCUEILS JEUNES

pour les 12 - 17 ans

Le Pôle Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes Dronne et Belle s'étend sur 20 structures. Il y a au total 52 agents dont : 23 titulaires, 11 contrats aidés et 15 contractuels.



LA CRÈCHE « LES GATIFLETES » (à Mareuil-en-Périgord)

05 53 56 43 69 | s.carouge@dronneetbelle.fr

L'établissement est ouvert du lundi au samedi de 8h à 18h30. Il sera fermé le 14 août et du 26 décembre 2017 au 2 janvier 2018.

Actuellement 33 enfants fréquentent la crèche et 11 enfants sont préinscrits. De nombreuses activités d'éveil ainsi que des sorties et des animations plus exceptionnelles sont proposées à nos chères têtes blondes. Des actions en faveur des familles et des professionnelles sont mises en place.



LES PROJETS 2017

► Autour du livre « Et cric et crac, le livre s'ouvre » :

La crèche a travaillé sur ce projet en relevant l'importance du livre et de la lecture dans le développement de l'enfant, l'intérêt et le plaisir que celui-ci y porte dès le plus jeune âge. Ce projet est construit selon 3 axes :

« Lire à la crèche » : réaménagement du coin lecture, mise en place de temps de lecture individuels et collectifs quotidiens, achats de livres.

« En route pour la Médiathèque » : participation à l'atelier bébé lecteur mensuel à la Médiathèque de Mareuil-en-Périgord, prêt de livres à destination des enfants.

« Une orthophoniste, un soir » : le mardi 14 janvier 2017 une soirée a été animée par Cécile Cartereau-Orain, orthophoniste à Mareuil-en-Périgord à destination des familles et de l'équipe. Ont été abordés le développement du langage chez le tout-petit et l'importance du livre et de la lecture dès le plus jeune âge.

► L'établissement poursuit l'atelier « terre » en partenariat avec le Relais d'Assistantes Maternelles :

► La Communauté de communes poursuit les investissements pour l'aménagement des extérieurs.

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (à Valeuil)

05 53 46 65 36
06 84 79 31 51 | j.maziere@dronneetbelle.fr

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un service de la Communauté de communes en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental. Sa mission principale est d'animer des ateliers d'éveil, des moments de jeux collectifs, et des sorties pour les enfants.

Il s'adresse aussi à tous les parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, et aux assistantes maternelles agréées qui exercent leur activité sur notre territoire.

Parents, que peut faire le Relais pour vous ?

► vous permettre de connaître les différents types d'accueil : assistantes maternelles, maison d'assistantes maternelles (MAM), garde à domicile, micro-crèche, crèche collective.

► vous donner la liste mise à jour régulièrement des assistantes maternelles agréées sur le territoire.

► vous aider et vous accompagner, si besoin, dans les différentes démarches administratives: contrat de travail, aides de la Caf, déclaration des salaires, etc...

Que propose le Relais aux assistantes maternelles ?

► des « temps d'animations » auxquels elles peuvent participer avec les enfants qui leur sont confiés :

- les jeudis de 9h30 à 11h30 dans la salle des fêtes de Valeuil.
- les mercredis de 9h30 à 11h30 à l'accueil de loisirs de Mareuil-en-Périgord.
- les vendredis de semaine paire de 9h30 à 11h30 à la salle culturelle de Champagnac-de-Belair.

► un accompagnement pour toute démarche administrative : contrat, rémunération, arrêt maladie, formation continue, communication avec les parents, etc...

► une écoute et une aide pédagogique.

► des réunions thématiques ou d'information afin de favoriser les échanges et rompre l'isolement.



LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (Brantôme-en-Périgord et Mareuil-en-Périgord)

Retrouvez tous
les programmes
d'activités



www.dronneetbelle.fr/Accueil-de-Loisirs.html

Les Accueils de Loisirs (ALSH) sont ouverts aux enfants d'âge maternel scolarisés jusqu'à 11 ans pendant les vacances scolaires, sauf les vacances de Noël. Ils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Ils permettent aux enfants de la Communauté de communes d'avoir accès à :

- ▶ un lieu et un encadrement adaptés,
- ▶ des activités ludiques, culturelles, sportives et artistiques en coordination avec les associations existantes,
- ▶ des séjours adaptés à chaque tranche d'âge.

Lorsque les effectifs le permettent, les ALSH sont ouverts aux enfants des communes hors territoire communautaire, ainsi qu'aux vacanciers.

Des rencontres entre les deux Accueils de Loisirs sont régulièrement programmées.

LES PROJETS 2017

ALSH LES P'TITS LOUPS (Brantôme-en-Périgord)

ALSH L'ÎLOT DRÔLE (Mareuil-en-Périgord)

Pour l'année 2017, les accueils de loisirs envisagent les projets suivants :

▶ **Le projet autour du Développement Durable** (sur 2 ans) dont la finalité serait de créer un événement autour de cette thématique ainsi que des ateliers de récupération en partenariat avec les différents acteurs du territoire.

▶ **Le projet « Alim'sport »** se construira autour d'activités de sensibilisation à la santé et au sport. L'objectif est d'amener les enfants à découvrir différents modes de production (fruits et légumes) et de leur faire prendre conscience de l'importance de la pratique sportive.

▶ **Le projet « Passerelle »** concerne les plus grands. Il se construit autour d'activités partagées avec l'Accueil Jeunes. L'objectif étant de faciliter le passage des enfants d'une structure à l'autre en leur permettant de se familiariser avec l'Accueil Jeunes.

▶ **Le projet « Autour de l'image »** aura pour objectif final la création d'un roman-photo et de courts métrages.

▶ **Le projet « Préservons la nature »** se construira autour d'activités de sensibilisation à l'environnement. La finalité sera la création d'un spectacle qui regrouperait différents arts autour de la thématique du Développement Durable.

▶ **Le projet « Saisonnalité au jardin »** a pour objectif d'amener les enfants à (re)découvrir les techniques du potager et la saisonnalité des produits de leur assiette à travers différentes activités de jardinage. La finalité sera la création d'un jardin vertical.



POUR LES 12-17 ANS

05 53 54 84 00
06 45 64 48 09 | f.thieffin@dronneetbelle.fr

L'ACCUEIL JEUNES DRONNE ET BELLE (AJDB)



L'équipe pédagogique de l'Accueil Jeunes Dronne et Belle (AJDB) veille à l'épanouissement de chacun et répond, aux attentes des jeunes. Elle fait respecter le cadre et les règles mises en place sur la structure.

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS PROPOSÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

Les actions citoyennes : Ces actions ont pour but de favoriser et valoriser l'implication citoyenne des adolescents dans la vie locale et de leur permettre d'œuvrer pour l'intérêt général.

L'accueil libre : Afin de répondre aux besoins des adolescents, des accueils libres sont mis en place, en alternance avec des ateliers pédagogiques, tous les mercredis et les vendredis en période scolaire.

Les journées en partenariat avec d'autres structures jeunesse

Les mini camps ou les séjours : Dans le cadre des découvertes du territoire ou d'autres environnements, l'AJDB peut mettre en place ce type d'activités.

Les projets annuels : Ce sont des projets qui ont une finalité précise à court, moyen et long terme.

Les ateliers collège : A l'heure de la pause du midi, sur des temps de permanences et de permanences encadrées, ces ateliers sont basés sur le volontariat et sont ouverts à tous les collégiens.

Les activités dites « exutoires ou de consommation » : Ces activités sont dosées lors de la réalisation des programmations afin d'être justes dans notre démarche pédagogique mais aussi dans l'écoute apportée aux jeunes.

Les activités pédagogiques à thèmes : Qu'elles soient culturelles, de créations manuelles, intergénérationnelles, sportives ou culinaires, ces activités sont partie intégrante du fonctionnement de l'AJDB.

LES PROJETS 2017

- ▶ Un appel à projet jeunes intitulé « ArtBriBus », projet de création artistique sur les abris bus en béton du territoire.
- ▶ Un appel à projet jeunes sur la **création d'un disque de Rap.**
- ▶ **Couverture médiatique de 3 festivals de l'été** (les Musicôles, le Grand Souk et le Festi'plage) en partenariat avec l'association Les Astrolapitek.
- ▶ Un **projet manga et un projet « Graff »** sur le Mareuillais en partenariat avec l'Accueil Jeunes du Centre Social Le Ruban vert.
- ▶ **Consolider le partenariat associatif local** (CSC, Restos du Cœur, Les Bel' Mines, les Astrolapitek, etc...)
- ▶ **Planter et Développer la Web-radio AJDB.**



[www.dronneetbelle.fr/
Accueil-Jeunes.html](http://www.dronneetbelle.fr/Accueil-Jeunes.html)



[www.facebook.com/
AJDB24/](http://www.facebook.com/AJDB24)

La CCDB en images



Achat de machines de fauchage



Dans le cadre de la DDmarche, la communauté de communes renouvelle son parc de machines et engins de fauchage. Un troisième tracteur neuf et une épareuse pour un montant total de 122 400 € ainsi qu'une mini-pelle d'un montant de 38 160 € ont été achetés. L'objectif est d'avoir des équipements adaptés permettant de réduire la consommation de ces engins.

Nouvelles bornes interactives



Les visiteurs désireux de découvrir notre territoire peuvent trouver toutes les informations relatives au patrimoine, aux activités, à l'hébergement, à la restauration et aux manifestations en Dronne et Belle sur les bornes interactives installées à l'entrée des bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme à Mareuil-en-Périgord et à Bourdeilles. Un modèle similaire a remplacé la borne installée au bureau d'accueil de Brantôme-en-Périgord.

Nettoyage des chemins de randonnées



Comme chaque année, le nettoyage des chemins de randonnées (PDIPR) a été réalisé. Pour le secteur du Champagnacois et du Mareuillais, ce sont les agents de la communauté de communes qui ont été missionnés. Concernant l'entretien des chemins sur le secteur du Brantômois, une consultation a été réalisée. C'est l'offre de l'association ALAIJE qui a été retenue.

Nos jeunes sous les projecteurs | 22 avril 2017



Plus de 60 personnes sont venues découvrir « Maragapilé » le premier court métrage écrit, joué, tourné et monté par les jeunes du territoire. Cette fiction traite à la fois des besoins d'une jeunesse évoluant dans un milieu rural vieillissant et de la considération des adultes qui les entourent.

Nuit de la lecture : 1^{ère} édition | 14 janvier 2017



150 adultes et enfants ont eu la joie de découvrir la Médiathèque de Champagnac-de-Belair de 18H à 22H accompagnés de leurs pantoufles, doudous et oreillers. Chacun a pu apprécier contes, livres, jeux de société etc... À cette occasion, soupe à l'alphabet, chocolat chaud, bonbons et autres gourmandises ont pu ravir les papilles des petits et des grands !

Visite d'une délégation Guyanaise | du 14 au 21 octobre 2016



Mesdames Leina Lama, conseillère déléguée à la compétence sociale, Armande Anatole, directrice générale des services, et Josette Abreu, chargée de mission de développement social et solidaire sont venues, depuis la Communauté de communes de l'Est Guyanais, pour une semaine d'immersion au sein de la communauté de communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Participation citoyenne | mars 2017



Près d'une centaine d'habitants a assisté aux Ateliers du PLUi*. Les participants ont été invités à élaborer des hypothèses de développement du territoire pour les années à venir. Ces ateliers contribuent à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui constitue la clé de voûte du PLUi.

* Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Fauchage 2017

Les travaux de fauchage ont débuté le lundi 24 avril sur les trois secteurs de Brantôme-en-Périgord, Champagnac-de-Belair et Mareuil-en-Périgord. À ce jour, seule la première phase est achevée. Deux autres se dérouleront au cours de la saison estivale.

Pour l'ensemble de la campagne, neuf engins sont mobilisés simultanément (trois par secteur), soit trois banqueteuses et six épaveuses.

Première passe de fauchage : du 24 avril au 2 juin

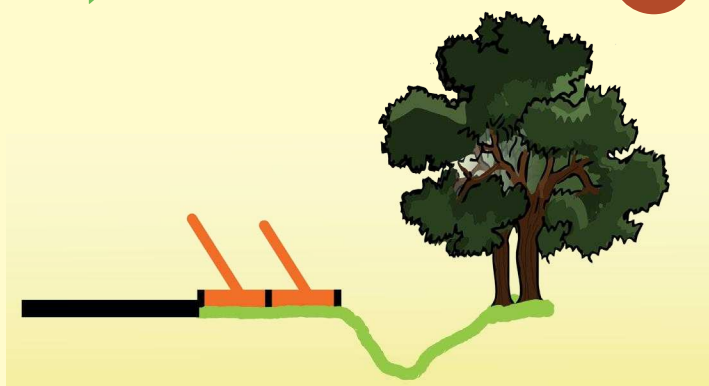
L'intervention principalement axée sur la sécurité, a été réalisée dans un temps assez bref (5 à 6 semaines pour l'ensemble du réseau à savoir 720 km de voies intercommunales).

Cette phase a permis le fauchage du plat de l'accotement sur l'ensemble du réseau, accompagné ponctuellement de dégagements mécaniques de visibilité dans certains petits rayons de route et certains carrefours dangereux.

Par ailleurs, en agglomération les obstacles ont été dégagés manuellement, ainsi que les abribus sur l'ensemble des voies communales.



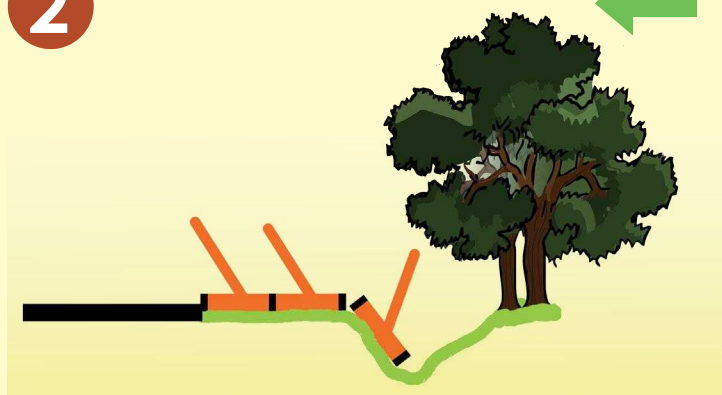
1



2



Deuxième passe de fauchage : entre le 6 juin et la fin juillet (les dates seront à confirmer en fonction de la pousse de la végétation)



Cette intervention consiste au fauchage du plat de l'accotement et de la pente intérieure du fossé (côté route jusqu'au fond du fossé) sur l'ensemble du réseau. Dégagements complémentaires de sécurité (non réalisés en première intervention), accompagnés d'interventions manuelles notamment dans les hameaux.

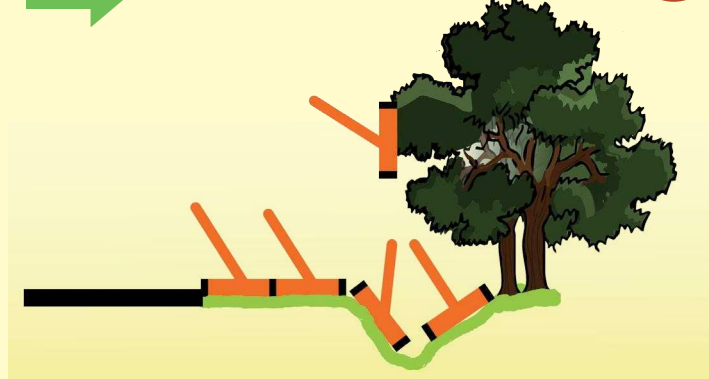
Troisième passe de fauchage : à compter du 4 septembre (les dates seront à confirmer en fonction de la pousse de la végétation)

Entretien des lisières et débroussaillage, fauchage du plat de l'accotement, de la pente intérieure du fossé dans sa totalité et de la pente extérieure du talus jusqu'à la crête ou le pied suivant le cas (déblai ou remblai).

Lors de cette troisième et dernière intervention, seront également traités, les obstacles présents dans l'emprise (arbres, poteaux, panneaux, etc...).



3



Informations pratiques

Vos prochains rendez-vous culturels

les samedi 16 et dimanche 17 septembre
Journées Européennes du Patrimoine

TOU
PUBLIC

vendredi 15 septembre
concert « Ensemble instrumental de la Dordogne »
20h30 à la salle des fêtes de Mareuil-en-Périgord

TOU
PUBLIC

samedi 04 novembre
Soirée Contes « Jeanne Ferron »
20h00 à la salle des fêtes de Brantôme-en-Périgord

Piscines : saison 2017

PISCINE DE BOURDEILLES :

Tél : 05.53.06.13.30

Ouverture : du 1^{er} juillet au 31 août (inclus)

Horaires d'ouverture : de 13h00 à 19h00

Jour de fermeture : le mardi

Pour les cours de natation à Bourdeilles
contactez Anne-Sophie TOURON au **06.88.72.88.69**

PISCINE DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR :

Tél : 05.53.03.43.34

Ouverture : du 1^{er} juillet au 31 août (inclus)

Horaires d'ouverture : de 13h00 à 19h00

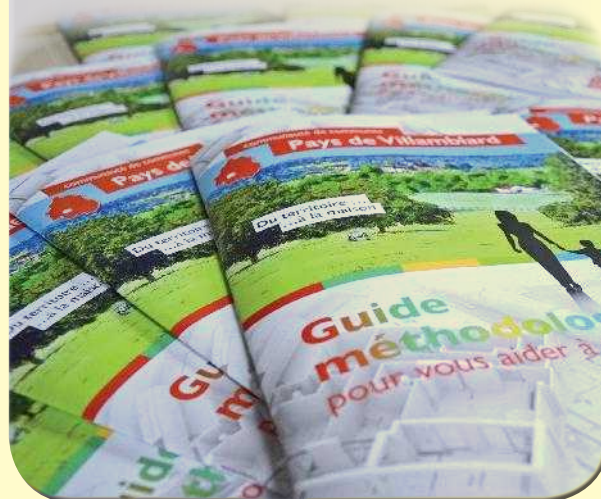
Jour de fermeture : le lundi

Pour les cours de natation à Champagnac
contactez Jean-Claude VINCENT au **07.82.47.22.14**

| | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---------|
| TARIF JOURNÉE | - de 16 ans | 1.60 € |
| | + de 16 ans | 2.60 € |
| | - de 6 ans | GRATUIT |
| CARTE «10 BAINS» | - de 16 ans | 12.00 € |
| | + de 16 ans | 20.00 € |
| GROUPES (à partir de 8 personnes) | 1.00 € (gratuité accompagnateurs) | |
| PASS FAMILLES | - de 16 ans | 1.00 € |
| | + de 16 ans | 2.00 € |
| PASSEPORT JEUNES | Accueil de Loisirs | GRATUIT |
| | Accueil Jeunes | |
| PERFECTIONNEMENT (18h-19H) | - de 16 ans | 1.00 € |
| | + de 16 ans | 1.60 € |

l'Album de Territoire : nos paysages ont besoin de vous !

Afin de compléter les études du PLUi, la Communauté de Communes a mandaté le CAUE 24 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne) afin d'élaborer un album de territoire. Il s'agit d'un guide méthodologique qui a pour but d'accompagner les habitants qui souhaitent faire construire ou rénover. Il complètera ainsi le règlement du PLUi. Afin d'élaborer ce guide pratique, des agents du CAUE font un travail de terrain important afin de repérer, photographier et classer les éléments architecturaux ou paysagers du territoire. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. De plus pour compléter ces études, le CAUE est à la recherche de photographies prises d'avion et de cartes postales ou clichés anciens. Si vous en possédez, vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme de la Communauté de Communes (les documents vous seront empruntés le temps de les scanner dans les locaux du CAUE, puis ils vous seront rendus). **Merci de votre participation !**



MAISON MÉDICALE DE BOURDEILLES

.....
Présence du Docteur Didier ROUSSEL
DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2017

*Médecine générale au cabinet
Spécialité maladies allergiques*

Mercredi 9h30-12h00

Judi et Vendredi 9h30-12h00 | 14h30-19h00

Samedi 9h30-12h00

Tél : 05.53.13.32.56

TERRAINS DISPONIBLES

Des terrains sont encore disponibles à la vente sur les différentes Zones d'Activités Économiques de la communauté de communes.

Pour plus d'informations veuillez contacter le siège administratif au **05.53.03.83.55**

JEU CONCOURS SUPERIGUEUX

SUPERIGUEUX est une marque unique, initiée par le Grand Périgueux et les acteurs locaux pour renforcer l'attractivité de Périgueux et de sa région. L'objectif est que notre territoire réponde aux attentes des personnes qui y passent et des entreprises qui s'y installent. Pour cela, première étape : **mieux comprendre qui nous sommes et quelle image nous renvoyons. Et vous, quelle image avez-vous de Périgueux et sa région ?**

Participez au jeu concours en donnant votre avis en ligne !

Rendez-vous sur : www.superigueux.com

JEU

Reconnaissez-vous le lieu
d'où a été prise cette photo ?



Solution du précédent numéro

Le prieuré de Belaygue

Prieuré bénédictin rattaché autrefois à l'abbaye de Ligeux et chargé d'accueillir des femmes de sang royal, le prieuré de Belaygue est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1948. Trois religieuses et un chapelain y vivaient au moment de la Révolution. Les matériaux de la toiture et une partie des murs furent vendus en 1809.

